

RNCP: 35633

Gestionnaire de Paie

Métier

Rattaché(e) au Responsable du personnel ou au Responsable administratif et financier, vous assurez le traitement juridique des informations sociales, ainsi que le traitement de la paie de l'entreprise. Vous établissez les tableaux de bord concernant la gestion et le suivi des salaires. Vous assurez les relations avec le personnel, notamment dans les activités de gestion administrative (recrutement, absences, congés, retraite...) et les relations avec les partenaires externes ou internes. Vous exercez généralement dans des entreprises structurées ou auprès de prestataires de service en paie (cabinet d'expertise comptable ou prestataire de soustraitance).

Objectifs de la formation

- Assurer le traitement juridique des informations sociales, ainsi que le traitement de la paie de l'entreprise.
- Etablir les tableaux de bord concernant la gestion et le suivi des salaires.
- Assurer les relations avec le personnel, notamment dans les activités de gestion administrative (recrutement, absences, congés, retraite...) et les relations avec les partenaires externes ou internes.

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

CCP 002609 - Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie :

- Analyser et assurer la gestion des informations liées aux relations de travail.
- Collecter les informations et traiter les événements liés au temps de travail du
- Assurer les relations avec le personnel et les tiers.

CCP 002147 - Valoriser en paie les évènements de la vie professionnelle :

- Réaliser et contrôler les bulletins de salaire.
- Etablir et contrôler les données de synthèse à partir de la production des bulletins de salaire.



















Déroulé de la formation

		Durées indicatives	
Intitulés	Semaines	Heures	
Période d'intégration	1	35	
Module 1 : Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie	9	315	
Module 2 : Valoriser en paie les évènements de la vie professionnelle	9	315	
Période en entreprise	6	210	
Module de synthèse	1	35	
Session d'examen	1	35	

Certification/Diplôme

• Titre Professionnel de Niveau 5 du Ministère Chargé de l'Emploi (date d'effet le 29/12/2023) composé des 2 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP). Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle).

Modalités de certification

• Voir la fiche métier sur : www.afpar.com

Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,....)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur(se) d'emploi à partir de 20 ans.
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

















L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- o De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

Les préreguis

- Classe de Terminale ou équivalent,
- Expérience professionnelle à une fonction administrative d'environ un an dans un service comptable, administratif, financier, ressources humaines ou commercial.
- Connaissances de l'entreprise de tout secteur (bâtiment, industrie, services).

Les aptitudes requises

- Bonnes capacités d'abstraction,
- Esprit rigoureux et méthodique,
- Goût pour les chiffres,
- Facilités dans l'expression orale et écrite,
- Capacités relationnelles (écoute, diplomatie).

Modalités d'accès

- 1. Inscription:
 - a. Sur le site Internet de l'AFPAR : www.afpar.com
 - b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
 - c. Auprès de Pôle Emploi ou de la Mission Locale.
- 2. Participation à la réunion d'information collective,
- 3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
- 4. Entretien avec un(e) psychologue du travail,
- 5. Décision par une commission de recrutement.

Délai d'accès

La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Durée de la formation

Durée totale de la formation	945 heures (27 semaines)
Durée en centre de formation	735 heures (21 semaines)
Durée en entreprise	210 heures (6 semaines)

Parcours de formation proposé

Formation en présentiel : 35h/semaine.

















Débouchés

Accès à l'emploi de Gestionnaire de Paie généralement dans des entreprises structurées ou auprès de prestataires de service en paie (cabinet d'expertise comptable ou prestataire de sous-traitance) (ROME M1203).

Suite de parcours

Evolution possible vers des postes de contrôleur ou auditeur de la gestion sociale ou après une formation supplémentaire, vers des postes d'adjoint au Directeur des Ressources Humaines.

Equivalences/liens/correspondances avec les certifications d'autres ministères

Aucune

Passerelles vers des certifications du Ministère du travail

Aucune

Financement

- Cette formation est financée avec l'aide du FSE (REACT-UE) et de Région Réunion dans le cadre de la réponse de l'Union Européenne à la pandémie COVID-19.
- La formation est totalement prise en charge pour les demandeurs d'emploi.

Dates prévisionnelles de la formation et lieu

Lieux	Dates de début	Dates de fin	Modalités
CFPA de Saint Denis	05/04/2024	11/10/2024	En présentiel
CFPA de Saint Pierre	29/01/2024	02/08/2024	Blended Learning
	17/09/2024	27/03/2025	En présentiel









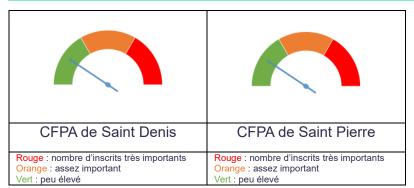








Nombre de demandeurs d'emploi en attente de recrutement pour cette formation



Indicateurs

Nombre de stagiaires formés		
2019	Effectif: 12	
2020	Effectif: 48	
2022	Effectif: 14	

Taux de réussite à la session d'examen		
2019	Validation totale : 33%	Validation partielle : 11%
2020	Validation totale : 70%	Validation partielle : 0%
2022	Validation totale : 64%	Validation partielle : 21%

Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois après la sortie de formation		
2019	38%	Taux de réponse : 67%
2020	37%	Taux de réponse : 85%
2022	77%	Taux de réponse : 93%

Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois de Gestionnaire de Paie		
2022	54%	Taux de réponse : 93%

Taux de satisfaction des stagiaires	
2022	57%















